

Identification du patient

coller l'étiquette administrative ou la vignette mutuelle

Nom Prénom :

Date de naissance : / /

sexe : masculin
 féminin

Adresse : vignette mutuelle
ou
étiquette administrative CHM

Mutuelle :
Matricule :

Identification du prescripteur

Cachet + signature obligatoire

Nom Prénom :

INAMI :

Date de prescription : / /

Signature :

Copies : Médecin traitant

Dr

Identification du préleveur

| Date | Heure | Initiales |
|-------------------|-------------|-----------|
|/...../..... |h..... | |

Sérologie anti-SARS-CoV-2 (COVID19)

[COV2] (SERUM – bouchon jaune)

Sérologie anti-SARS-CoV-2, patient rentrant dans les critères suivants (INAMI) (maximum 2x/6 mois) :

- Un patient présentant des symptômes atypiques, pour réaliser un diagnostic différentiel.
Dans ce cas, le test sérologique doit se faire au moins 14 jours après le début des symptômes.

- Un patient hospitalisé avec des symptômes de Covid-19 et pour lequel il existe une divergence entre le test de dépistage moléculaire et le CT-scan.
Dans ce cas, le test sérologique doit se faire au moins 7 jours après le début des symptômes.

- Un patient hospitalisé ou en ambulatoire qui présente des symptômes de Covid-19 persistants, mais qui soit a obtenu un résultat négatif au test PCR, soit n'a pas pu être testé dans les 7 jours après le début des symptômes via un test PCR.
Dans ce cas, le test sérologique doit se faire au moins 14 jours après le début des symptômes

- Un dispensateur de soins ou un membre du personnel qui travaille dans un hôpital, un laboratoire clinique ou une collectivité avec un haut risque de contagion (unités Covid, maisons de repos, laboratoires cliniques), dans le cadre du management local du risque.

Sérologie anti-SARS-CoV-2, patient ne correspondant aux critères INAMI (hors remboursement)